

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021

TRANSACTION VENTE

Rémunération forfaitaire de 3 000€ TTC.

- Plus 5,5% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 50 000 € et < 125 000 €
- Plus 5,4% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 125 000 € et < 200 000 €
- Plus 5,3% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 200 000 € et < 275 000 €
- Plus 5,2% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 275 000 € et < 350 000 €
- Plus 5,1% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 350 000 € et < 425 000 €
- Plus 5,0% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 425 000 € et < 500 000 €
- Plus 4,9% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 500 000 € et < 575 000 €
- Plus 4,8% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 575 000 € et < 650 000 €
- Plus 4,7% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 650 000 € et < 725 000 €
- Plus 4,6% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 725 000 € et < 800 000 €
- Plus 4,5% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 800 000 € et < 875 000 €
- Plus 4,4% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 875 000 € et < 950 000 €
- Plus 4,3% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 950 000 € et < 1 025 000 €
- Plus 4,2% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 1 025 000 € et < 1 100 000 €
- Plus 4,1% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 1 100 000 € et < 1 175 000 €
- Plus 4,0% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 1 175 000 € et < 1 250 000 €
- Plus 3,9% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 1 250 000 € et < 1 325 000 €
- Plus 3,8% TTC du prix de vente sur la part comprise entre \geq 1 325 000 € et < 1 400 000 €
- Plus 3,7% TTC du prix de vente à partir de 1 400 000 €

Les honoraires de l'agence seront diminués de tous les frais liés à la signature du compromis de vente/promesse de vente (diagnostics obligatoires, plans du règlement de copropriété, pré-état daté, état hypothécaire, etc) sur justificatif.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur, sauf disposition contraire du mandat.

Société AFL immobilier, SARL au capital de 8 000 € - Siège social 381 bis rue de Vaugirard 75015 PARIS - RCS de Paris n° PARIS 438 395 378 - Carte professionnelle Anne Laure THION n° 7501 2015000 001 147 délivrée par C.C.P. PARIS ÎLE DE FRANCE

Garant : CEGC, Tour Kupka B - 16, rue Hoche 92919 LA DEFENSE CEDEX

Vaugirard Convention
381 bis rue de Vaugirard
75015 PARIS
Century 21 tel. 01 45 08 56 21
SARL au capital de 8 000 €
RCS PARIS n° 438 395 378
AFL immobilier Achat Vente Locatin
CPI 7501 2015 000 001 147
CEGC 18 rue Hoche - 92919 La Defense cedex